



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **Probatî Sàrl**, Rue Charpentier 2, 1880 Bex
2. Déclaration de faillite: 26.03.2015
3. Suspension de faillite: 23.09.2015
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 12.10.2015
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: l'exploitation d'une entreprise totale de construction, la surveillance de chantiers, le commerce de marchandises et de matériaux de construction.

Office des faillites  
de l'Est vaudois  
1800 Vevey

02393629

